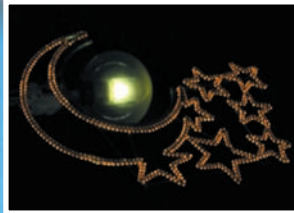


Info
Janvier 2005

ARSAC

Le magazine



LES ILLUMINATIONS



CDC MEDOC
ESTUAIRE



C.L.S.H.

**Journal trimestriel
d'informations
municipales**



Le mot DU Maire



Un très beau projet devenu une très belle réalité...

Le HOME MEDOCAIN, maison de retraite privée, est installé à LISTRAC. Cet établissement héberge 32 personnes âgées dépendantes. Une inspection menée par les services de santé et d'environnement relevant de la D.D.A.S.S en septembre 1999 a conclu à un certain nombre de recommandations. La situation, la conception de l'établissement ainsi que les contraintes posées par la réforme de la tarification ont amené les responsables de l'établissement à envisager une restructuration totale et à rechercher un environnement plus propice. Il leur est apparu évident qu'un vrai projet de vie et de soins ne pouvait être mis en œuvre que dans des locaux parfaitement adaptés.

Par ailleurs, le vieillissement de la population est un fait qui s'impose à tous. Il nécessite d'anticiper les besoins et justifie donc une augmentation de la capacité d'accueil.

Sur le plan qualitatif, le projet doit s'inscrire dans les perspectives ministérielles relatives aux exigences d'amélioration des prestations offertes aux personnes âgées dépendantes.

Il est clair qu'un tel projet, hormis Listrac, intéressait nombre de communes du Canton de Castelnau. La commune d'ARSAC, par ses plus, a su présenter les meilleures conditions d'accueil. Le site choisi, au cœur du lotissement La Laurina, à 500 m du centre bourg, sur plus d'un hectare, est particulièrement bien placé, jouit d'un environnement de qualité et est desservi par tous les réseaux.

De plein pied, sur près de 2200 m, en forme d'étoile, le bâtiment se répartit sur quatre ailes articulées autour d'une partie centrale regroupant tous les services. Il comportera 34 chambres de près de 20 m² à un lit, et 8 chambres de près de 30 m² à deux lits. En outre, quatre chambres à un lit seront réservées pour l'accueil temporaire. Ainsi, 54 places seront créées à ARSAC.

Il est évident que tant le secteur médical que le secteur d'accueil et de vie collective ou le secteur restauration sont traités avec la plus grande attention et dans le plus strict respect des exigences des services de la D.D.A.S.S et des préconisations des laboratoires des services sanitaires. Dans le même temps, un projet de vie et d'animation sera mis en place.

Si un tel projet, aussi ambitieux que normalisé, a pu voir le jour c'est grâce à la détermination, la volonté et le professionnalisme de ses porteurs, à savoir M. et Mme Pascal BOUTINAUD et le Docteur Jean-Michel VIDAL. Leur sérieux a su convaincre toutes les instances. Leur persévérance et leur ténacité ont permis de surmonter d'innombrables obstacles.

Ainsi, après plus de trois ans, le projet devient réalité. A mes côtés, l'ensemble du Conseil Municipal, une nouvelle fois dans une totale unanimité, a su soutenir et accompagner ce dossier afin de permettre sa concrétisation. Les élus ont tous conscience que le « HOME MEDOCAIN » d'ARSAC sera, pour beaucoup de familles, une solution apportée à des situations régulièrement pénibles et douloureuses. C'est un nouveau service qui nous sera offert, qui vous sera peut-être offert demain ou plus tard.

Je remercie tout particulièrement Jean-François INDA pour son implication dans ce dossier, et le Conseil Municipal, dans son ensemble, pour son soutien.

Je suis très sensible à la confiance que m'ont manifesté, tout au long de ces trois années, M. et Mme BOUTINAUD et Jean-Michel VIDAL. Je leur souhaite, au nom de tous les arsacaises et arsacais, la bienvenue dans notre village.

Gérard Dubo

Sommaire

Photo de couverture : G. Montminoux
Création : M. Rouhet - A. Grimoux

2 - Edito

**Informations
municipales**

3 - 4 - Délibérations du conseil
municipal

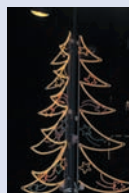
4 - Etat civil



5 - 6 - Le saviez vous
7 - 8 - Flasch Associations
9 - Vie scolaire
10 - Manifestations futures
Travaux et Actualités

Le magazine

11 - Les Illuminations



11 - 12 - La Communauté de
Communes Médoc Estuaire
13 - le C.L.S.H.
13 - 14 - 15 - C'était Hier
16 - Memento services

ARSAC INFO : Direction de la publication :
M. Gérard DUBO MAIRE D'ARSAC
Comité de rédaction : Commission d'information - Siège social : Mairie
d'Arsac - 1^{er} trimestre 2005 - Tirage : 1200 exemplaires
Création - composition - impression :
Michel ROUHET - Tél. : 05 56 70 24 87
Crédit photos : Georges MONTMINOUX



Délibérations conseil municipal



Parmi les délibérations du Conseil Municipal, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 28 octobre 2004

Présents : G. Dubo, J.P. Bosc, L. Cousin, N. Ducourtioux, D. Ha, M. Hébert, J.F. Inda, D. Lafrenoy, M.F. Lopez, P. Montcoqut, G. Montminoux, J.C. Perbost, J.J. Peyraube, F. Sichel, G. Songy, E. Sarres.

Secrétaire de séance : F. Sichel

Absents : C. Barrière, P. Cagnol (pouvoir à G. Songy), G. Cazeaux, P.J. Mirande-David, N. Nicolleau (pouvoir à F. Sichel), A. Renouil.

1 - Convention d'aménagement du bourg :

Le CM autorise le maire à signer la convention Planning proposé :

- Place de l'église de mai à octobre 2005 ; coût : 217595 € (subvention du Conseil Général 7794 €).
- Place Camille Godard de septembre 2005 à février 2006, coût 329170 € (C.G. 43415 €)
- Cœur d'îlot tranche 1.3 de mars à juin 2006, coût 88809 € (CG 31083 €) puis tranche 1.4 de septembre 2006 à février 2007, 176 259 € (CG 15140 €)
- Pont de Lariaud et devant de la mairie, coût 483509 € (CG 57637€)

Il est décidé de refaire une campagne d'information lors du début des travaux (exposition dans le hall de la mairie et article dans le bulletin municipal).

2 - Diverses révisions simplifiée du P.O.S. ont été adoptées (transformation d'une partie de zone NC en zone ND indiquée, extension de la zone UY, passage d'une partie de la zone UB en zone NB, création d'un emplacement réservé le long du fossé du Bernada)

3 - modification du P.O.S. avec classement de parcelles enclavées en zone NC et modification du règlement d'assainissement concernant la zone UB.

4 - Accord de principe, en attendant le résultat d'une enquête auprès de communes déjà équipées, concernant la mise en place d'un dispositif permettant une économie de 6000 € par an sur la dépense concernant l'éclairage public sans affecter sa qualité.

5 - Adoption à l'unanimité d'un rapport sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement présenté par J.C. Perbost

6 - Acceptation du devis d'aménagement de la rue du Gravier pour la part incombant à la commune (45369 €)

7 - Sur proposition de M.F. Lopez et G. Montminoux, le CM a décidé de confier l'entretien des espaces verts au personnel communal. Le surcoût estimé devrait être de 20000 € , mais cette solution devrait permettre une plus grande souplesse et un meilleur rapport qualité prix.

8 - Le montant des frais d'enlèvement de dépôts sauvage par les services techniques, sera facturé 150 € aux auteurs qui auront été identifiés. (et cela arrive....)

9 - Le CM à fixé le prix d'une concession au cimetière à 300 €.

10 - attribution d'une subvention de 1751€ à l'association « Scènes en vignes pour l'initiation des enfants au théâtre dans le cadre de sa participation au fonctionnement du CLSH.

11- approbation du rapport définitif de la commission d'évaluation du transfert des charges à la Communauté de communes (correction des attributions concernant la voirie, fixation du transfert concernant la petite enfance).

11- décision de souscrire un emprunt d'un montant de 200000 € destiné à financer des travaux d'investissement (durée 15 ans, échéances constantes, taux 3,89 %).

12 - Cession des terrains nécessaires à l'édification de la maison de retraite (parcelles AW 590 d'une superficie de 13695 m2 pour un prix de 165 000 €.

13 - Etant donné l'absence de concertation, le CM émet un avis négatif en ce qui concerne la proposition de périmètre du projet de « Saje Estuaire ».

14 - Un abribus , financé en partie par le Conseil Général sera installé allée du Comte .

15 - Le premier étage du presbytère va être rénové afin de pouvoir héberger les services administratifs de la CDC. Le financement des travaux sera assuré par le loyer versé à la commune.

16 - Les tables de tennis de table inutilisées sont mises en vente au prix de 200 € l'une.

Séance du 7 décembre 2004

Présents : G. Dubo, J.P. Bosc, P. Cagnol, L. Cousin, D. Ha, J.F. Inda, D. Lafrenoy, M.F. Lopez, P.J. Mirande-David, P. Montcoqut, G. Montminoux, N. Nicolleau, J.C. Perbost, J.J. Peyraube, G. Songy, E.Sarres.

Secrétaire de séance : P. Cagnol

Absents : C. Barrière, G. Cazeaux, N. Ducourtoux, M. Hébert, F. Sichel (procuration à N. Nicolleau), A. Renouil

1-décisions budgétaires

Une décision budgétaire modificative ne sera pas nécessaire pour cet exercice. Sur proposition de Gérard Dubo, il est décidé par ailleurs d'instituer une indemnité administrative et technique (I.A.T.) versée mensuellement afin de compléter le régime indemnitaire du personnel communal. Par ailleurs un poste d'adjoint administratif a été ouvert. Le contrat d'assurance auprès de la CNP a été prorogé.

2 - Il a été décidé de demander l'incorporation dans le patrimoine communal, d'une série de parcelles déclarées vacantes et sans maître par la C.C.I.D.. La parcelle de terrain nécessaire à l'achèvement des travaux du collège Panchon sera transférée gratuitement au conseil général, les frais notariaux restant à sa charge.

3 - Bâtiments et travaux :

J.F. Inda a fait adopter divers avenants concernant les travaux des nouveaux ateliers.

La chaussée du chemin du Gravier va être remise en état par la CDC, le devis définitif des travaux restant à la charge de la commune est en attente (abords de la voie), ainsi que celui concernant la route et le pont de Lesclauze. Le chemin de liaison entre le parking et l'arrière de la mairie

(33 mètres linéaires) sera réalisé en béton désactivé bordé de pavés, il sera éclairé par des bornes et des spots; il est décidé de faire modifier en ce sens le devis présenté.

Le rond point de Loustalot est en service, l'éclairage devra en être installé rapidement. L'aménagement végétal sera réalisé ultérieurement en collaboration avec le cabinet d'architecture d'Hervé Gastel et la commission environnement; il apparaît important de préserver la perspective vers l'allée bordée de platanes, la vigne et les bois dans le lointain.

La réfection de la rue Lafleur sera à intégrer dans la CAB.

Les travaux du presbytère ont commencé; montant prévu 59375.66 € TTC; ce montant devra être couvert par celui du loyer demandé à la CDC qui va y installer provisoirement ses bureaux.

Sur proposition de J.C. Perbost, le CM donne son accord pour faire étudier par le SIEM l'enfouissement des réseaux avenue Vonderheyden.

Il est décidé de changer des stores (1280 €) et de remplacer les ventilo-convecteurs (3392 €) de 2 classes de l'école primaire.

La cession de la maison Rondeau à Madame Luce Cousin pour la somme de 110000 € plus 15300 € de travaux sur la façade, est entérinée par le CM, à la condition expresse que le rez de chaussée soit consacré à des activités commerciales ou artisanales.

4 - Patrick Moncoqut propose et fait voter une subvention de 965€ afin de rembourser à la coopérative scolaire l'avance faite pour régler le trajet en train à Socoa lors de la classe de mer. Sur proposition de G.Montminoux une subvention de 200 € est attribuée au CREP, nouvelle association arsacaise.

Dominique Ha

Etat civil 2004

Naissances

DE VliegHER Emma, Cécile Sylviane née le 12 Octobre 2004 à BRUGES (Gironde)

MARCHAND Justine, Marie, née le 2 Novembre 2004 à BRUGES (Gironde)

DA SILVA Sam, Adrien, né le 12 Novembre 2004 à BORDEAUX (Gironde)

SANIKA Bastien, Henri, Noël né le 15 Novembre 2004 à BRUGES (Gironde)

TESSIER Nicolas, Jean, Robert né le 19 Novembre 2004 à BORDEAUX (Gironde)

DELANCHY Robin, Pierre, Louis, né le 30 Novembre 2004 à BRUGES (Gironde)

COSSOU Manon, Océane, Floriane née le 12 Décembre 2004 à BORDEAUX (Gironde)

Mariages

LASSEE Patrick, Noël, Joseph et RENAUD Edwige, Marguerite le 9 Octobre 2004

TIBOUVILLE Jean-Paul, Marcel et RICHERT Nicole, Emma, Jeannine le 18 Décembre 2004

Décès

LABBENS Madeleine, Marie, Augusta le 25 Septembre 2004

SIMON Jeanne, Lucette, le 28 Septembre 2004

COULON Claude, André, le 27 Septembre 2004

BRANAS Serge, Jean-Paul, le 3 Octobre 2004

DEBIARD Alain le 13 Octobre 2004

BERTONCELLO Giovanni Pietro le 13 Novembre 2004

BARRAGNE-BIGOT Raymond le 16 Novembre 2004

FAYE Marie le 16 Novembre 2004

BREAUD Reine le 21 Novembre 2004

VETIZOU Roland, Jean le 30 Novembre 2004

TEYCHONNEAU Paulette le 5 Décembre 2004

Le saviez-vous ?

Quelques réflexions et préoccupations du Conseil Municipal

L'assainissement autonome, ou individuel.

En avril 1998, le schéma directeur de l'assainissement de la commune a été décidé par le Conseil Municipal après enquête publique.

Ce schéma déterminait les zones qui seraient desservies par le réseau collectif d'assainissement et celles qui resteraient en assainissement autonome.

Plusieurs critères de choix ont été pris en compte, entre autres le coût du raccordement.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 définit les principes généraux de l'aménagement des systèmes d'épuration.

L'arrêté du 6 mai 1996 définit les règles de construction, de fonctionnement et de contrôle des installations.

Construction :

- un prétraitement, par exemple une fosse septique
- Un traitement, par exemple un lit bactérien ou une aération forcée
- Un système permanent d'évacuation des eaux traitées, après décantation, par exemple des drains ou autre système.
- Un système d'aération doit relier tous les équipements avec dégagement en toiture.

les contrôles sont fait par le Maire ou son délégué dès le début du chantier pour vérifier la conformité des sols et la bonne exécution des travaux.

Fonctionnement :

Les installations doivent être vérifiées aussi souvent que nécessaire par l'utilisateur : bon écoulement des effluents, engorgement des équipements (excès de graisses, encombrants imputrescibles ...)

- Vidange des fosses toutes eaux tous les 4 ans, plus souvent pour les autres systèmes. **Garder les justificatifs.**
- Contrôle réglementaire tous les 4 ans déterminant le bon ou mauvais fonctionnement des installations : un compte rendu de la visite sera envoyé à l'usager avec, éventuellement, les remises en conformités conseillées.

Les remarques peuvent aller jusqu'à la demande de réhabilitation de l'installation, c'est à dire la reconstruction partielle ou totale de l'équipement.

Un certain nombre d'aides peuvent être obtenues.

Objectif :

La mise en place de ce service publique devra se faire dans le courant 2005 avec date limite le 31 décembre 2005.

De nombreuses réunions avec les usagers et les élus seront programmées pour donner toute l'information nécessaire afin de choisir les meilleures solutions et les tarifs qui en découleront.

J C Perbost

Nouvelles de la C. D. C. Médoc Estuaire

Nouveaux horaires de la Déchetterie d'Arsac

- ☞ les lundis, mercredis, vendredis et samedis : ouverture de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures ;
- ☞ les mardis et jeudis : ouverture de 14 à 18 heures ;
- ☞ le dimanche : ouverture de 8 à 12 heures

Les horaires de la déchetterie de CUSSAC demeurent inchangés

A partir du 5 janvier prochain, la déchetterie d'Arsac sera ouverte trois matins venant s'ajouter aux heures d'ouverture actuelles. Ainsi, cette déchetterie verra ses heures d'ouverture ainsi définies :

PRECISIONS SUR LE TRI SELECTIF : si le tri sélectif se passe fort bien en règle générale, il convient de préciser, néanmoins, que les emballages en polystyrène (blanc et léger) ne sont pas à incorporer dans le tri sélectif (sacs jaune). Consulter, à cet effet, le Guide du Tri Sélectif que l'on peut, en cas de perte, se procurer en Mairie.

Georges Montminoux

Le saviez-vous ? suite...



Faisant suite à une demande du Conseil Municipal formulée au printemps dernier auprès des services du Conseil Général, l'abribus vétuste de la RD1, au bout de l'allée du Comte, a été remplacé par un équipement neuf et éclairé. La mise en place s'est effectuée quelques heures avant Noël, permettant ainsi, aux élèves d'attendre le bus dans de meilleures conditions. Comme quoi, le Père Noël pense à tout le monde !.....

Georges Montminoux

Deux nouveaux lotissements



Le domaine de la Haille et le Domaine du Lac seront d'ici un avenir proche les adresses de nouveaux propriétaires arcaçais.

Le premier lotissement prévu dès Novembre 2005, est situé à l'entrée Sud de Arzac. Il est composé de 16 lots implantés suivant le relief avec un aménagement paysagé et une voie

piétonne le long de la voirie.

Le projet du lotissement du domaine du Lac (2006-2007), plus important par sa taille, 47 lots, se situera au Nord à 800 mètres du bourg d'Arzac proche du lac dans la forêt de pins ; l'aménagement paysagé de ce lotissement permettra d'intégrer parfaitement ce type d'urbanisme dans son environnement.

Une recherche accrue d'une certaine qualité de vie, la proximité de la ville et des activités professionnelles font d'Arzac une commune très prisée. Une étude démographique de nouveaux arrivants est en cours ; elle permettra de cerner les besoins et d'améliorer les structures existantes tout en conservant le caractère semi-rural de notre village.

Florise Sichel

Le portail médoc-pratique.com

Vous pouvez désormais retrouver les annonces de manifestations culturelles ou sportives se déroulant en Médoc, et bien d'autres informations, communales ou plus générales, sur le portail internet « medoc-pratique.com » (adresse : www.medoc-pratique.com).

En ce qui concerne les manifestations sur Arzac les organisateurs peuvent directement mettre en ligne leurs informations en contactant le web master sur le site, ou bien se rapprocher de moi-même ou d'un membre de la commission information.

Dominique Ha

Espace Handisport 33



L'opération bouchons fûtés continue. Elle a pris une ampleur que beaucoup n'osaient espérer puisque, de 16 T 060 en 2002, la collecte est passée à 35 Tonnes pour la seule année 2004 (dont 2 T à Arzac) pour l'Association Handisport à Talence. Le bénéfice de la vente des bouchons plastiques au centre de recyclage, permettra des dotations en matériel aux sportifs handicapés. Continuez à amener vos bouchons (de qualité alimentaire, sauf huile) à la mairie, aux écoles maternelle et primaire.

L'équipe d'Handisport vous remercie et vous souhaite une très bonne Année 2005.

Séisme en Asie Envoyez vos dons

Croix Rouge « Séisme Asie »
BP 100 75008 Paris

Médecins du Monde
« Urgence Raz-de-marée Asie »
BP 100 75018 Paris

Secours Populaire
BP 3303 75123 Paris cedex 3

La vie associative

LES ENTRETIENS AVEC LES ASSOCIATIONS

Les entretiens périodiques de l'automne dernier avec les associations communales se sont déroulés courant novembre. 28 associations représentant 31 activités ont vu leurs responsables venir exposer aux membres de la Commission leur projet associatif, avec les constats traditionnels, les grandes orientations et les projets qui caractériseront l'avenir de chacune d'elles. Le compte rendu des entretiens a été communiqué à tous.

Soulignons que ces entretiens ont été caractérisés par un excellent esprit de coopération permanente entre associations et élus locaux. Si les difficultés et les satisfactions ont été abordées également, il convient, en conclusion, de se réjouir de la belle santé du mouvement Associatif Arsacais. Et ce, grâce à un dynamisme bénévolat !

Les prochains entretiens de mars 2005 porteront essentiellement sur le secteur financier de chaque association ; et ce avec à l'horizon tout proche, la réalisation du Budget Prévisionnel communal.

Georges Monthinoux

Flash Associations

Association Trigone Arsac

NAISSANCE SUR ARSAC DE L'ASSOCIATION TRIGONE

La SOPHROLOGIE et le MAGNETISME ,c'est se connaître et comprendre les autres.

Différentes techniques et théories vous sont enseignées afin de vous accepter complètement, chose essentielle pour être heureux !

Le Bonheur est en vous et vous ne le trouverez nulle part ailleurs.

Pour cette raison vous vous devez d'expérimenter consciemment votre individualité, et vous accepter tel que vous êtes, même si votre désir est de changer par la suite. Vous êtes un Etre Humain, une complète entité en vous-même : Un esprit, un mental, un corps, tous trois étroitement liés, et il faut trouver un équilibre parfait entre ces trois éléments pour être heureux.

TRIGONE vous propose :

des Ateliers de SOPHRO ANALYSE les mercredis de 18h à 20h

des Ateliers de MAGNETISME THERAPIE un samedi par mois de 9h à 13 h.

La Sophrologie et l'Analyse Transactionnelle, c'est entreprendre une connaissance sur soi-même pour rayonner sur les autres.

Le Magnétisme Thérapie c'est découvrir son corps, sa conscience et ses énergies .

Découvrir vos possibilités par des exercices de thérapie basés sur la Respiration, la Relaxation et l'Eveil des énergies de votre corps pour accéder au bien-être.

TRIGONE SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES

Renseignements au :

05.56.57.94.21 (Sophrologie) et au

05.56.58.88.06 (Magnétisme)

Cyclo Arsac

La saison 2004 s'est achevée par notre Assemblée Générale le 27 novembre. Le dimanche 16 janvier 2005 à 15 heure : salle de Soubeyran aura lieu la prise des licences et la remise du nouveau calendrier.



Nos activités reprendront le dimanche 23 janvier 2005. Une circuit de 18 Km est prévu. Départ à 14 heures devant la Mairie d'ARSAC.

Les personnes non licenciées qui souhaitent découvrir le cyclotourisme sport-détente et connaître l'ambiance conviviale de la randonnée (et de la post-randonnée), ont la possibilité d'effectuer trois sorties avant de prendre une licence. **Renseignements : 05.56.58.81.45.**

Le calendrier des activités pour l'année 2005, prévoit des sorties dimanches matin ou après-midi, et week-end.

Une innovation cette année, les personnes désirant sortir en semaine (jour à définir) peuvent contacter :

J. GOINEAU : 05.56.58.81.45

En prévision également, la Venise verte, randonnée permanente à Mainzac, coordination des clubs du Médoc à Lesparre, diverses sorties à thème et une randonnée pédestre avec le Club de Capeyron.



Les Archers d'Arsac vous présentent, à toutes et tous, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ils vous invitent d'ores et déjà à leur **concours 3D le dimanche 20 février 2005, plaine de Soubeyran** où vous pourrez voir les archers s'adonner à la compétition en tirant sur des cibles animalières grandeur nature sur un parcours boisé.

Vous noterez également le rendez-vous du **dimanche 24 avril 2005 pour le 2ème Biathlon du Médoc** sur la plaine de Soubeyran, une course à pied de 10 kilomètre en trois boucles avec passage sur le terrain de tir à l'arc pour une volée de 3 flèches.

Club de théâtre : Scène en Vignes

Récemment, Scène en Vignes présentait, en la salle des fêtes, sa première représentation à guichet fermé.

UN JOLI ET MERITE
SUCCES !

La salle des fêtes affichait complet pour ce premier spectacle de « Scène en Vignes » et le public qui avait retenu ses places à l'avance n'a pas été déçu. Loin de là ! Car la vingtaine d'apprentis acteurs, sociétaires depuis un an du nouvel atelier-théâtre Arsacais, a su captiver et accaparer toute une salle qui pouvait se poser des questions avant le spectacle. Avec beaucoup de présence, des jeux de scène remarquables, des intonations et répliques justes et bien placées dans une diction quasi-parfaite pour des textes fort bien rendus, les acteurs Arsacais ont conquis toute l'assistance et provoqué de nombreux applaudissements. Il faut dire que les pièces en un acte figurant au programme, trois de Jean-Michel RIBES et autant de Jacques PREVERT, n'étaient pas faites pour engendrer la mélancolie. Jouant avec les mots, les phrases et les situations entraînant rires et humour, les deux auteurs réunis pour l'occasion évoquaient, avec intelligence et drôlerie, des situations quotidiennes et les aspects de notre vie de tous les jours. C'est ce qui fait, sans doute, un des atouts essentiels d'un spectacle où chacun peut se retrouver sans difficulté. Et, par là-même, adhérer à l'interprétation des artistes en faisant corps avec eux. C'est ce qui s'est effectivement produit samedi soir, avec une mise en scène de Béatrice LEVEQUE, le professeur des jeunes acteurs, bien adaptée et valorisant pleinement auteurs et interprètes. En fin de spectacle, les applaudissements nourris ont salué les premiers pas réussis des acteurs Arsacais avant que Madame Isabelle ROUZIER, la présidente de « Scène en Vignes », ne clôture de belle manière cette remarquable soirée artistique en remerciant celles et ceux qui avaient contribué à son succès. Les comédiens amateurs Arsacais, avec beaucoup de talent et un réel professionnalisme, y avaient pris une part prépondérante. A quand le prochain spectacle ?



Association des parents d'élèves d'Arsac

L'APEA souhaite à tous une bonne et heureuse Année 2005. Le 15 octobre dernier, ont eu lieu les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'écoles, pour lesquelles le nombre d'électeurs a doublé par rapport à l'année précédente puisque chaque parent avait la possibilité de voter. Le taux de participation a été très satisfaisant.

Pour conclure le premier trimestre de classe, les enfants des membres ont assisté à un goûter de Noël le dimanche 12 décembre où ils ont pu applaudir les clowns Branko et Dada et rencontrer le Père Noël.

A noter sur vos nouveaux agendas, la date de la traditionnelle kermesse de l'APEA qui aura lieu cette année le vendredi 24 juin 2005 après l'école.

Football

Les festivités de fin d'année du club de foot d'ARSAC

L'école de foot a fêté l'arbre de Noël le 18 décembre 2004 à la salle omnisports d'ARSAC.

A cette occasion, les 295 licenciés de l'entente ARSAC/LE PIAN ont assisté à un spectacle produit par les enfants qui a remporté un vif succès. La soirée s'est clôturée dans la convivialité, par un buffet campagnard.



TENNIS CLUB D'ARSAC



TOURNOI OPEN D'HIVER
DU 02 au 19 FEVRIER 2005

FINALES le SAMEDI 19 FEVRIER

NIVEAU DES PHASES FINALES
100 MEILLEURS JOUEURS FRANCAIS

RENSEIGNEMENTS :

05 56 58 83 75 - 05 56 70 24 87

VENEZ NOMBREUX



Vie Scolaire



Collège Panchon

Dernièrement, deux déportés sont venus rencontrer les élèves de 3^o du Collège pour témoigner sur ce qu'ils ont vécu.

L'HORREUR DES CAMPS DE CONCENTRATION

DEVOIR DE MEMOIRE :

La salle 26 s'était remplie dans le brouhaha des 70 élèves de trois classes de troisième réunis pour écouter les témoignages de deux déportés ayant survécu aux camps de concentration de la guerre 39-45, monsieur GREBOL et Madame VINCENT. La professeur d'Histoire, Madame BISPALIE, avait présenté les invités et, à grand peine, avait expliqué les raisons de leur venue, témoins d'une période exceptionnelle dans notre civilisation. Les adolescents, dans leur majorité, ne se sentaient guère sensibilisés à ces présences. Ils paraissaient être là comme s'ils avaient été présents dans une autre salle pour assister à un banal cours... Et puis, la cassette vidéo libéra les images et les commentaires sur ce que fut la vie, la mort et tous les moments atroces de cet univers concentrationnaire. Des images fortes, souvent insoutenables et dures à accepter, mais des images réelles malheureusement. Alors, les visages des élèves, devant de telles révélations horribles, commencèrent à devenir sérieux puis se figèrent dans une sorte de torpeur et dans un silence impressionnants.

L'attention omniprésente était solidaire devant ce que chacun découvrait avec stupeur et le regard des jeunes, empreints de dureté et de tristesse devant les scènes atroces défilant sur l'écran, en disait long sur la prise de conscience collective d'un événement qu'ils ne pensaient pas aussi dramatique... Alors, les deux invités se mirent à parler, répondant aux questions posées avec beaucoup de délicatesse et d'émotion par les élèves. Témoins de leur temps, avec une voix ferme, ils révélèrent l'impensable : "Il nous fallait manger une mauvaise et insuffisante nourriture pour survivre !... sinon la chambre à gaz et le four crématoire nous attendaient !.. Nous n'étions, pour les nazis, que des matricules à exterminer après les avoir usés au travail !... Dans notre univers, la mort était omniprésente. L'indifférence aux misères s'installait... Pour survivre dans cette industrie de la mort, il nous fallait du courage et de la chance ; car n'ont survécu que celles et ceux qui avaient un idéal, des objectifs et l'envie indestructible de s'en tirer !... Je me stimulais, car il était plus facile de crever que de survivre et chaque pas nous rapprochait de la mort ou de la Liberté. Lors de cette marche forcée de la fin, j'ai mangé pendant trois jours des bourgeons d'arbustes... Pendant ce laps de temps très court, nous avons perdu neuf mille de nos camarades et, seuls, huit mille ont survécu...

Notre libération par les américains n'a pas été une explosion de joie : nous étions exténués, à la limite de la résistance physique et nous ne pouvions pas apprécier... Il nous fallait ré-apprendre à manger et certaines femmes sont mortes de trop ingérer, de cette suralimentation dont nous ne pensions pas qu'elle était néfaste... Le typhus et la maladie en ont surpris et tué beaucoup... Mais nous, nous avons eu beaucoup de chance et nous sommes heureux d'être à vos côtés aujourd'hui !" Devant ce qui était pour eux des révélations abominables d'une humanité qui n'avait que le nom, les élèves applaudirent et remercièrent chaleureusement, avec beaucoup de dignité. Deux jeunes filles vinrent même embrasser les deux témoins d'une Histoire que l'on voudrait oublier.



Manifestations futures

5 février

Bourséco

19 & 20 février

Fanfare

Stage musical

20 février

Tir à l'Arc :

Concours 3D

02 au 19 février

Tournoi Open de Tennis

Finales le 19 février

25 février

Football :

Soirée Partenaires

6 mars

Chasse

Banquet annuel

3 avril

UGA

Compétition

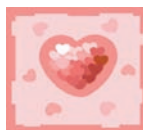
départementale

RENDEZ-VOUS CONTES... à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE d'ARSAC
LE 3ème MERCREDI DU MOIS
à 10 H 30 précises...

Enfants à partir de 3 ans,
parents bienvenus, durée 50 mn environ

19 Janvier : Petits contes tout blancs

L'hiver a posé son manteau sur la forêt, à pas légers, nous chercherons les traces des animaux, et les secrets du froid...mais attention au Roi gel ! N'oubliez pas vos bonnets !



16 Février : Chuchotis et Bisous

Ce mois-ci, les contes nous parlent d'amour, le vrai, le grand, le beau...des histoires à réveiller toutes les princesses charmantes et les beaux princes endormis !

16 Mars : la curiosité est un joli défaut

Le soleil nous fait un clin d'œil, et le printemps frémit : c'est le bon moment pour mettre notre nez dans toutes les histoires qui passent à portée. « Curieux ! C'est le plus joli des défauts », vous pouvez le croire puisque c'est la princesse fine mouche qui vous le dit !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 avenue de Ligondras 33 460 ARSAC - 05 57 88 86 56

Travaux et Actualités

Les nouveaux garages et ateliers municipaux.



bien meilleures encore. Il va s'en dire que le transfert des activités et le déménagement des mobiliers et (surtout) matériels va s'échelonner sur une période, aujourd'hui, peu précise en raison des activités et travaux en cours.

Georges Montminoux

Le nouveau garage municipal

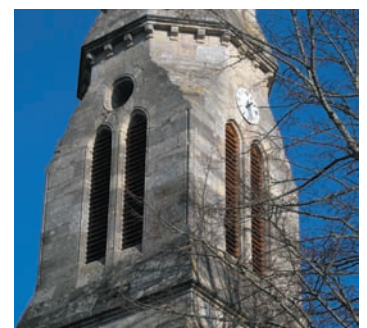
(1ère tranche des travaux), après quelques finitions nécessaires et mises en conformité indispensables, devrait-être définitivement terminé et livré lors des premiers jours de janvier 2005. Avec des lignes, des couleurs et des matériaux s'intégrant bien dans le paysage environnemental, il apportera également aux employés municipaux des conditions de vie et de travail

Abat-son ou abat-sons, qu'est-ce ?

(Dictionnaire) : "Ensemble des lames obliques posées dans les baies des clochers pour renvoyer vers le sol le son des cloches". Levez les yeux !

C'est bien cela, qui a changé notre clocher. Vétuste, les lames abat-sons ont été remplacées par nos techniciens municipaux, avec tout le savoir-faire de Franck.

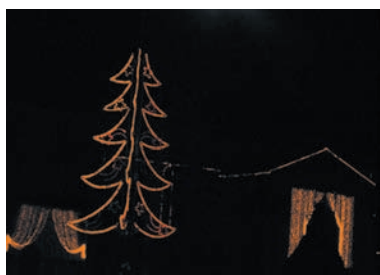
P.J. M.D.





PALMARES LAUREATS DU CONCOURS ILLUMINATIONS 2005

Photos Georges Montminoux



La commission environnement remercie toute les familles qui ont participé à l'embellissement de notre village. Le jury a dénombré 212 maisons décorées.

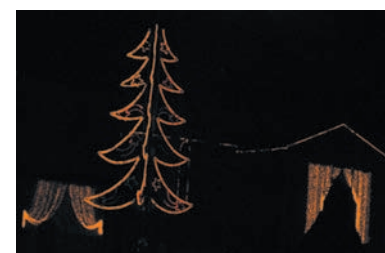
Les illuminations individuelles jointes à celles de la commune donnent, d'année en année, un air de fête toujours plus beau.

Les lauréats du concours ont été récompensés lors d'un apéritif offert en Mairie, en l'honneur de tous les participants.

M.F. LOPEZ

- 1 Monsieur et Madame BOQUET Gilbert - 2 Monsieur AUGEAU Elien et Madame MATHE Coralie
- 3 Monsieur et Madame CACHET Serge - 4 Monsieur et Madame BARDET Robert
- 5 Monsieur et Madame CASTAGNA Alain - 6 Madame LEHOUX et Monsieur GASMI
- 7 Monsieur et Madame MORAUD Alain - 8 Monsieur et Madame BEAUFORT Alain
- 9 Monsieur et Madame VALLINA Michel - 10 Monsieur et Madame ORNON Gérard
- 11 Monsieur et Madame TERRASSE Christian - 12 Monsieur et Madame LABARERE Franck
- 13 Monsieur et Madame PILLARD Marce - 14 Madame BOQUET Delphine
- 15 Monsieur et Madame FAURE Gérard - 16 Monsieur et Madame SAVINOT Jean-Louis
- 17 Monsieur et Madame SCHMITT Jean-Pierre - 18 Monsieur et Madame BIOGEAU J P
- 19 Monsieur et Madame POUYALET Michel - 20 Monsieur et Madame CHOUCHANE Sébastien
- 21 Monsieur et Madame GUILLARD Fabrice - 22 Monsieur et Madame QUESSARD Dominique
- 23 Monsieur et Madame DESCOUZERES Robert - 24 Monsieur et Madame NICOLAS Michel
- 25 Monsieur et Madame LALANNE Christian - 26 Monsieur et Madame PROUTEAU Olivier
- 27 Monsieur et Madame DUROU Gérard - 28 Monsieur et Madame ROMAIN Christian
- 29 Monsieur et Madame BLANCO Gilles - 30 Madame LANCADE Martine

Prix collectif pour : l'allée de CHAMPAGNE - la rue de LARIAUD



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEDOC ESTUAIRE

La remise en état des routes communautaires

Les travaux de remise en état des routes communautaires doivent se dérouler dans le courant du premier semestre 2005. Et ce, pour ce qui concerne les axes routiers classés, en fonction de leur état, au niveau 1 par les techniciens de la DDE.

Trois routes essentielles de la commune sont dans cette première tranche des travaux, à savoir :

1) La route du Pian, Avenue de Lesclauze et Rue du Gravier ;

2) La route de Macau via la Rue de Guiton ;

3) La route de Macau via Cordet et l'Avenue J.L. Von Derheyden.

Quant à la rue de la Haille, initialement programmée, elle sera refaite au terme des travaux du lotissement tout proche.



Georges Montminoux

ANNIVERSAIRE :

Le vendredi 13 Décembre 2002, en la mairie d'Arsac, la CDC MÉDOC ESTUAIRE voyait le jour. En deux ans, le chemin parcouru méritait un arrêt sur image.



Rencontre.

**LE PRÉSIDENT J.G. DUBO :
"QUE LE BON ESPRIT PERDURE !"**

Le vendredi 13 Décembre 2002, la mairie d'Arsac était le théâtre de la naissance de la Communauté des Communes MÉDOC-ESTUAIRE portée sur les fonds baptismaux par les onze maires et leurs amis des onze communes la composant. Une CDC qui, avec ses vingt-deux mille habitants, présente, aussi, le double avantage géographique d'une situation stratégique incontestable avec une façade sur le littoral estuarien de Cussac Fort Médoc et Ludon-Médoc d'une part et, d'autre part, d'être la voisine de la grande communauté urbaine de Bordeaux (Ludon, Le Pian et Arsac en étant aux frontières). Après deux ans de travail, et au travers des nombreuses compétences qui lui ont été transférées, nous avons souhaité en savoir davantage sur les situations présentes et futures de la CDC et avons rencontré son Président, le docteur Jean-Gérard DUBO.

* **ARSAC INFO** : dans un contexte politique où les institutions ne sont pas toujours vulgarisées, pouvez-vous nous rappeler les caractères essentiels d'une CDC. En un mot, qu'est-ce que la CDC et que peut-elle apporter aux citoyens ?

* **Jean-Gérard DUBO** : la CDC est un établissement public de coopération intercommunale. Chaque commune adhère volontairement à cette démarche qui a deux objectifs prioritaires : la mutualisation solidaire des moyens et, ensuite, la réflexion et les actions pour des objectifs communs. Ces deux engagements permettent d'apporter aux citoyens des meilleurs services et équipements auxquels ils n'auraient pas accès dans leur seule commune.

* **ARSAC INFO** : la CDC MÉDOC ESTUAIRE a aujourd'hui deux ans. Parmi les compétences transférées par ses onze communes, pouvez-vous tirer un bilan général sur les avancées et la vie de la CDC et nous préciser les domaines qui vous ont donné des satisfactions.

* **Jean-Gérard DUBO** : plutôt qu'un bilan, je ferais une analyse. La mise en oeuvre d'une CDC représente un travail très lourd qui nécessite l'implication de tous. C'est à ce niveau que, j'ai eu le plaisir d'avoir les plus grandes satisfactions car, tant mes dix collègues maires, membres du Bureau, que les commissions ou le conseil Communautaire, tous ont travaillé avec sérieux et efficacité et dans un esprit remarquable.

On ne peut pas dire qu'un seul domaine ne nous ait pas donné satisfaction. Mais les élus ont priorisé ce qu'ils considéraient comme des urgences durant ces deux premières années. Et plus particulièrement, la collecte et le traitement des ordures ménagères, la mise à niveau de la voirie communautaire ainsi que la réalisation de structures multi-accueil pour les 0/3 ans (Le Pian et Ludon) et la mise en oeuvre des six CLSH (centre de loisir sans hébergement).

* **ARSAC INFO** : S'il est, aujourd'hui, des aménagements à apporter à la CDC, quels sont-ils et dans quels domaines ? Envisagez-vous des nouvelles compétences et si oui, lesquelles ?

* **Jean-Gérard DUBO** : le premier aménagement consiste à se structurer sur le plan administratif et, nécessairement, en terme de locaux. Ce sera réalisé dès le début de 2005 avec l'arrivée du DGS (directeur général des services) et la mise à disposition, sur la commune d'Arsac, de bureaux permettant un fonctionnement convenable.

Pour ce qui concerne nos compétences, celles qui ont été adoptées dans nos statuts me paraissent, à ce jour, couvrir largement nos ambitions. Elles doivent simplement être précisées ou amendées. C'est ce qui sera proposé dans le premier trimestre de l'année qui vient.

* **ARSAC INFO** : Avez-vous un vœu à formuler pour l'avenir de la CDC MÉDOC ESTUAIRE ?

* **Jean-Gérard DUBO** : j'ai plusieurs vœux. Le premier, c'est que les actions et projets initiés en 2003 et 2004 se réalisent selon le programme établi. Le second est de voir les réflexions et études faites ou en cours trouver un aboutissement dans les deux ou trois années à venir ; et plus particulièrement, l'aménagement de la façade estuarienne (port de Lamarque, marais d'Arcins/Soussans, port de Macau), les logements locatifs sur Cussac, les chemins de randonnées, la nouvelle Gendarmerie de Macau et, enfin, la mise en place d'une police communautaire. Dernier vœu, pour conclure : que l'esprit de respect et de solidarité qui anime l'ensemble de nos réunions et de notre travail perdure au cours des nombreuses années à venir. C'est un élément garant d'un bel avenir !



Depuis la rentrée scolaire, le Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH) s'est doté de nouvelles activités sous la houlette d'une nouvelle directrice, CHARLINE FOURNIER, AVEC DE NOUVELLES ORIENTATIONS.

Depuis le 1er octobre, le Centre de Loisir Sans Hébergement d'Arsac (un des six CLSH de la CDC Médoc Estuaire) possède une nouvelle directrice. En effet, Charline FOURNIER a succédé à Pascal Gallégo parti sous d'autres cieux à la fin du printemps dernier. Avec un DUT de Carrières sociales et une formation de ludothécaire ainsi que dix ans d'expérience dans l'animation, la nouvelle responsable arrive de la région toulousaine où elle exerçait dans un centre de loisir associatif. La directrice est très claire quant aux objectifs qu'elle compte donner et qu'elle met en place sur le CLSH : "mes orientations sont différentes de ce qui existait au préalable. Je souhaite équilibrer les activités sportives et culturelles afin d'offrir une réelle découverte à tous les enfants dans tous les domaines". Et de nous préciser, tout aussitôt, les avancées du CLSH nouvelle formule : "il est ouvert, désormais, tous les mercredis de 7 à 18h30 avec des activités, selon l'âge des enfants, programmées de 9h30 à 16h00 avec interruption de 11 à 14h00 (repas et repos). Il accueille les jeunes de 3 à 11 ans et un mercredi par mois les voit bénéficier d'une sortie (cinéma, piscine, théâtre) se rapprochant du thème mensuel choisi par les animatrices". Charline FOURNIER, au dynamisme communicatif, ne manque pas de nous donner un programme très complet des activités du CLSH : "Je mets en place, dans le programme des activités de Noël, un travail avec et autour de la Presse écrite qui s'étendra, par la suite, à la TV pour déboucher sur un site internet. Je souhaite, aussi, poursuivre la coopération avec les associations locales dans le cadre de la découverte ; tout comme le projet de Fête du Printemps, avec enfants et parents, est en passe de prendre une bonne tournure. Enfin, nous proposerons des expositions des travaux réalisés par les enfants et, à cet effet, je lance un appel afin de trouver un Michel Morin bénévole qui vienne nous rejoindre pour créer un atelier de bricolage". Comme on peut en juger, avec ce programme les enfants du CLSH arzacais n'auront guère le temps de s'ennuyer avec ce panel d'animations diverses et variées. A la question de savoir le voeu qu'elle pourrait exprimer, la nouvelle directrice se tourne vers les plus grands : "Je souhaite mettre en place un pont-jeux pour amorcer les activités des 11/15 ans, ces pré-ados qui se doivent de tisser le lien inter-générationnel. Et puis, je souhaite surtout que le CLSH puisse évoluer et se développer pour donner aux nombreux jeunes les moyens de s'exprimer et de s'épanouir dans nos nombreuses activités. C'est mon voeu le plus cher."

Georges Montminoux

C'était Hier



par Georges MONTMINOUX

Tout au long de ce dernier trimestre 2004, les animations et activités ont été nombreuses sur la commune.

OCTOBRE 2004

VIRTUOSITÉ TECHNIQUE

pour les deux peintres, Joël Bellec, l'hyperréaliste, et Alben, le duplicateur, qui s'inspirant l'un de l'autre exposent leurs oeuvres en la Mairie pendant une semaine au cours de laquelle près de 300 visiteurs leur rendent visite.



Les deux artistes devant leurs oeuvres.



Les participants à cette journée cyclo.

LES CYCLOS ARSACAI et leurs amis girondins réalisent une journée de coordination de relance des activités et se retrouvent sur le site de Soubeyran, dans une bonne ambiance.

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE, de cent dessins : "Auarêve les Escargots" permet de découvrir les dessins de Marc Chaubaron sur ce thème. Une exposition mise en mots par Laëtitia Moreteau qui donne l'occasion de mettre en place un concours de dessin d'enfants dont les lauréats ont été récompensés le 17 décembre.



Les riverains attentifs au projet présenté.

le projet et les phases de sa réalisation. C'est en présence de M. Dupré, concepteur du projet, que les réponses aux questions posées ont permis d'éclairer les riverains, tout en les rassurant.

LES (FUTURS) RIVERAINS DE LA MAISON DE RETRAITE, le "Home Médocain", qui va naître près du tennis-club, allée du Château, sont réunis à l'initiative de M. le Maire afin de connaître

NOVEMBRE 2004



Les maires des communes de la CDC MÉDOC-ESTUAIRE entourant les présidents Lecaudey et Dubo.

C'est en la Mairie d'Arsac que **LE CONTRAT OPÉRATIONNEL** liant la CDC

MEDOC-ESTUAIRE au CG 33 est signé par les présidents J.G. DUBO et Y. LECAUDEY en présence des membres du CA de la CDC.

Le montant total du programme s'élève à plus de 3 millions d'euros avec une aide du CG 33 pour un total de 202.038 euros H.T.



Marc Chisson et Eric Ferrand N'Kaoua durant leur prestation.

EN L'ÉGLISE D'ARSAC et devant une assistance moyenne, **MARC CHISSON**, le saxophoniste, et **ERIC FERRAND N'KAOUA**, au piano, donnent un très beau concert organisé par

Musique au coeur du Médoc et des Graves, cette manifestation musicale de haut niveau méritait, sans nul doute, la présence plus nombreuse de spectateurs. Ce sera pour la prochaine fois !

LA MUSIQUE DE LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

offre, devant une belle assistance, un concert de haut niveau, salle Panchon, pour les 25 ans de Prestige-Margaux. Un concert auquel participent de nombreuses personnalités et qui s'achève par une ovation de la salle aux musiciens-soldats du feu.



La batterie-fanfare de la BSPP



Le nombreux public

Le départ des 5 km



Le 23 octobre, **LES FOULÉES DES VIGNERONS** se déroulent sous une exceptionnelle chaleur (25° au moment du départ des 10 km). Près

Le départ des 10 km



de 450 concurrents, jeunes et adultes, contribuent au succès de cette belle fête sportive dont le bouliacais J. PLOUVIEZ et le russe Eugeny AGAPOV sont les lauréats sur les 5 et les 10 km.

LE TOURNOI DE TIR À L'ARC EN SALLE, qualificatif pour le championnat de France, connaît un vif succès avec la présence de 106 archers venus de toute la France. La qualité est également au rendez-vous et, c'est en présence de M. le Maire que les lauréats sont récompensés en heureuse conclusion de ce beau week-end sportif.



Les 51 concurrents du dimanche sur la ligne de tir.

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES du 11 novembre et du



Aidé par de jeunes enfants, M. le Maire dépose la gerbe.

05 décembre sont suivies par un nombreux public. Au monument aux morts, auprès des élus et des anciens combattants, de nombreux jeunes, parents et enseignants participent à ces manifestations du Souvenir.

Première, en cette fin novembre : la salle de Panchon abritait, en même temps, **LE BRIC À BRAC DE BOURSÉCO ET LA BOURSE INFORMATIQUE DU C.I.A.**



Les deux présidents, J. DEMON et C. BERTRAND fort satisfaits.

Manifestation commune qui a connu un bon succès et qui a vu de nombreux visiteurs arpenter les allées. Pour la grande satisfaction des organisateurs décidés à renouveler l'opération en 2005.

Alors que les **SAUVETEURS FORESTIERS** distribuent les (sa)pins de Noël, les **EMPLOYÉS MUNICIPAUX**



Les employés municipaux en plein travail, Allée du Chateau.

colmatent, dans l'allée du chateau, les brèches de la tempête en plantant près de 25 arbres d'essences différentes. Pendant ce temps, le CLSH prépare, de son côté, le stage de Noël.

LE CLUB DE HANDBALL se réjouit des performances de ses séniors actuellement leaders de leurs deux compétitions.



Les séniors du Hand

Le club, accès jusque-là sur la formation des jeunes, trouve la récompense de ses efforts et espère la montée de ses deux équipes en fin de saison.

Les **FESTIVITÉS ET ARBRES DE NOËL** se multiplient dans les associations (APEA, Arts Martiaux, Skate, Football, Assistantes Maternelles, RPA et autres) afin de récompenser les enfants. Autant de sympathiques manifestations préparant Noël et la fin d'année.

LA BIBLIOTHÈQUE est trop petite pour recevoir les lauréats du concours de dessins d'enfants et leurs parents et amis. Madame Montreuil tire les enseignements de ce concours auquel 236 enfants ont participé et qui a permis de récompenser une quinzaine de concurrents au talent déjà affirmé.



Les lauréats et organisateurs du concours de dessin.

L'oeuvre du lauréat, Alban Delachy, ira rejoindre la collection du dessinateur Marc Chaubaron dans les expositions réalisées par ce dernier.

LE MARCHÉ DE NOËL connaît, en ce début de mois, un grand succès populaire, avec de nombreux exposants et de très nombreux visiteurs, de quoi satisfaire tous les participants et les actifs organisateurs du club de musculation qui, au fil des années, installent bien cette manifestation dans le calendrier médocain.



Les produits régionaux de qualité toujours appréciés.

LES AMIS DU SESCAS effectuent leur fête annuelle au Domaine de Cordet où ils se retrouvent près de 120 convives pour un moment fort agréable. L'occasion est donnée à la présidente, Mme Renouil, de livrer les lignes essentielles des activités 2005.



Ambiance joyeuse et animée lors de la fête des séniors.

SCÈNE EN VIGNES présente, à guichets fermés, sa première représentation publique, avec J. Prévert et J.M. Ribes au programme, sur une mise en scène de Béatrice Lévêque. Joli succès de cette jeune troupe en devenir dont talent et dynamisme ont marqué cette manifestation en tous points réussie. Le public, sans se tromper, l'a applaudie longuement.



La présidente I. Rouzier (à gauche), en présence des acteurs, vient de remercier et de fleurir B. Lévêque (à droite).



Le Père Noël chez les jeunes footballeurs



Le Noël de la RPA

Le Maire, J.G. DUBO, en présentant **SES VOEUX AU PERSONNEL**, tire les enseignements essentiels des actions menées à la moitié du mandat municipal. Il en profite aussi



Le Maire, J.G. DUBO, s'adresse au personnel municipal et aux élus.

pour présenter trois projets de l'avenir immédiat de la commune : l'aménagement du bourg, la maison de retraite et la Domanie d'Arsac. Et ce, avant de souhaiter de bonnes fêtes à tous !

Memento Services

Mairie : Tél. 05 56 58 82 23 - Fax 05 56 58 80 22

Ouverture public : Lundi de 15 h à 18 h, Mardi à Vendredi de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h, Samedi permanence de 9 h à 11 h

Prêtre, Presbytère de Cantenac :	05 57 88 74 72
Culte protestant, Pasteur :	05 56 47 07 51
Salle omnisports Panchon :	05 56 58 85 42
Gardien de la salle :	05 56 58 80 20
Salle de Soubeyran :	05 56 58 88 34
Garderie périscolaire :	05 57 88 86 57
C.L.S.H. / RAM	05 57 88 86 52
Résidence pour Personnes Agées - RPA - " Les Sources du Sescas " :	05 56 58 81 39
La Poste :	05 56 58 82 19
Gendarmerie de Macau :	17 ou 05 57 88 61 40
Pompiers de Macau :	18 ou 05 57 88 42 89
E.D.F. - Pauillac :	05 56 73 17 50
Gaz de Bordeaux :	05 56 79 40 00
Citram :	05 56 11 03 34
Bac " Les 2 Rives " Lamarque :	05 57 42 04 49
SNCF - Gare de Macau :	05 57 88 10 44
Eau :	08 10 48 64 86
Ecole maternelle :	05 57 88 86 51
Ecole élémentaire :	05 57 88 86 50
Collège Panchon :	05 56 58 85 30
Taxi Arsac	05 56 58 88 84

Bibliothèque municipale : 05 57 88 86 56
Ouvertures : Mardi : 16 h - 18 h - Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 18 h
Vendredi 16 h - 18 h 30 - Samedi : 10 h - 12h 30

Déchetterie de la C.D.C. " MEDOC ESTUAIRE, route du Pian-Médoc
Ouvertures : Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi : de 8h à 12h / 14h à 18h
Mardi - Jeudi : de 14h à 18h - Dimanche : 8h à 12h

Médecins généralistes	
J.L. ALEONARD :	05 56 58 81 99
J.P. ROUX, E. MICHEL et E. NUYTS :	05 57 88 84 00
Infirmier : J.J. PEYRAUBE :	05 56 58 83 04
: N. SAULE	05 57 88 20 73
Masseur-Kinésithérapeute : Th. POUGNAULT :	05 56 58 81 74
et N.GUILLOT	
Pédicure - Podologue : P. SALINGUE	05 57 87 59 84
Dentistes	
S.C.P. LARREA - LEMOUNEAU :	05 56 58 84 40
Orthophoniste : E. STRUBE :	05 57 88 77 03
Pharmacienne : M.F. LOPEZ :	05 56 58 83 59
Centre anti-poison :	05 56 96 40 80
Aide médicale d'urgence - Centre 15 :	15